

Appel à projet franco-russes 2018

Cet appel a pour objectif d'unir les efforts de la Fondation russe pour la science expérimentale (RFBR) et de la Fondation maison des sciences de l'homme (FMSH) pour soutenir les initiatives scientifiques bilatérales proposées par des chercheurs et des groupes de chercheurs de France et de Russie, qui, par leur haut niveau, sont capables de renforcer la coopération scientifique entre les chercheurs des deux pays.

La Fondation russe pour la recherche fondamentale (RFBR) et la Fondation Maison des sciences de l'homme (FMSH), ont le plaisir d'annoncer l'ouverture de leur [appel à projet](#) conjoint pour l'année 2018.

Critères d'éligibilité des projets

Les projets déposés devront porter au moins sur l'une des disciplines suivantes :

histoire ; archéologie ; ethnographie ;
économie ;
philosophie ; sociologie ; politologie ; jurisprudence ; épistémologie ;
philologie ; connaissance (étude) des arts ;
étude complexe de l'homme ; psychologie ; pédagogie ; problèmes sociaux de la médecine et de l'écologie de l'homme ;
histoire sociale des sciences et des technologies
global studies et relations internationales

Peuvent être déposés dans le cadre de cet appel :

- Des projets de recherche scientifique à réaliser en commun par des équipes de chercheurs issus d'institutions russes et françaises (dix personnes au maximum de chaque côté). Il s'agit bien, et nous insistons sur ce point, de projets qui doivent relever **d'une véritable coopération franco-russe. Deux dossiers doivent donc être déposés, respectivement auprès de la RFBR pour la partie russe et auprès de la FMSH pour la partie française.** Pour autant, il n'est pas nécessaire que les projets soient les mêmes termes à termes. L'équipe russe présente le projet à la RFBR en mentionnant le partenariat avec les Français et vice-versa pour l'équipe française avec la FMSH.

Modalités financières

Pour les projets de recherche, la FMSH finance les dépenses de l'équipe de chercheurs issus d'institutions françaises à hauteur de 5000 euros maximum par projet sur trois ans.

Modalités de candidature et calendrier

Pour les équipes françaises : [télécharger le formulaire spécifique](#) et le retourner par mail à Marion Fanjat : mfanjat@msh-paris.fr

Les demandes doivent parvenir à la FMSH au plus tard le **16 octobre 2017**.

Attention : tout projet qui ne serait pas déposé à la fois à la FMSH par l'équipe française et à la RFH par l'équipe russe, sera inéligible.

Les dossiers français et russes seront ensuite expertisés. Pour la partie française, les éléments suivants seront en particulier pris en compte :

- le caractère innovant du projet de recherche ;
- le cadre théorique et méthodologique du projet ;
- la faisabilité du programme de travail et les résultats attendus ;
- les qualifications et compétences scientifiques des équipes ;
- Le caractère tangible de la coopération franco-russe.

Les résultats seront communiqués aux équipes à la fin du mois de mars 2018.

Renseignements

FMSH

Marion Fanjat : mfanjat@msh-paris.fr (Tel : +33 (0)1 40 48 64 86)

Marta Craveri : marta.craveri@msh-paris.fr

RFBR

Vladimir Nikolaevitch Zakharov : zakharov@rfh.ru (Tel : [+7 499 7028556](tel:+74997028556))

Yana Smirnova : inter@rfh.ru (Tel : +7 499 7028572)

Natalya Belaya : inter@rfh.ru (Tel : +7 499 70 28 556)



16 octobre 2017